

Ces derniers jours, en région, des clusters sont apparus dans plusieurs établissements de santé et dans certains EHPAD. Dans ces cas, l'entrée du SarsCov2 dans l'établissement s'est faite via les professionnels de santé COVID+ qui ont continué à travailler alors qu'ils présentaient des signes cliniques évocateurs de la maladie, et/ou qui n'ont pas porté le masque en continu.

Nous vous encourageons à redire fortement les recommandations concernant 2 points essentiels :

Premièrement, concernant l'éviction dès les premiers signes. L'éviction doit être impérative et la plus précoce possible car la personne malade est très contagieuse dans les premiers jours de la maladie.

Deuxièmement, le port du masque en continu:

Le port du masque en continu constitue l'une des mesures barrières extrêmement efficaces pour prévenir la diffusion du virus dans nos établissements.

Le port du masque a 2 objectifs : en portant le masque, chaque professionnel

1/ se protège de la contamination à partir des patients et des collègues;

2/ protège les autres s'il est malade sans le savoir (asymptomatique).

Au total, le port du masque diminue la circulation du virus dans l'établissement. Il est absolument nécessaire de le respecter au mieux aujourd'hui, alors que le virus circule dans la communauté.

Nous vous encourageons à rappeler les signes évocateurs et reexpliquer les enjeux du respect de ces mesures.

Les réunions et les temps de pause sont des moments clé au cours desquels le "relâchement" a très rapidement des conséquences redoutables.

En l'absence de port du masque, la distanciation doit s'imposer de façon impérative.

Nous vous remercions par avance pour communiquer de façon forte sur ces deux points afin que la tendance s'inverse.